

POUR NOUS CONTACTER
17, rue Lallouette, BP 428,
97329 Cayenne Cedex.
Tél : 05 94 29 70 00
Fax : 05 94 29 70 22
Email :
france.guyane@media-antilles.fr

24 HEURES EN GUYANE

Brûler les déchets, c'est interdit

Conformément à la circulaire ministérielle en vigueur depuis 2011, le brûlage des déchets est strictement interdit en zone urbaine comme rurale à proximité d'habitations. Pour la gestion de vos déchets, vous êtes invités à vous référer aux calendriers de collecte des déchets ménagers ou vous rendre à la déchetterie. En cas de non-respect de cette interdiction, vous serez passible de poursuites.

A pa mo bi di

QUI AURA L'IDÉE ? La réflexion est venue d'une adepte du far niente sur les plages de Remire-Montjoly. En apercevant l'étendue de sable et le nombre de personnes venues passer leur après-midi en famille ou entre amis, la jeune femme s'est étonnée que personne n'ait encore eu l'idée d'arpenter la plage en poussant un kabouré rempli de glaces et de boissons fraîches. Compte tenu de l'absence totale de commerce à proximité immédiate des plages, nul doute que l'initiateur d'une telle entreprise de vacances rencontrerait quelque succès. Reste à savoir qui aura cette idée folle...

LA PHRASE

La conscientisation de la classe populaire doit être l'élément fondamental d'un projet de lutte pour emmener le peuple à assumer son rôle historique de s'émanciper de ses conditions sociales aliénantes d'existence



Patricia Triplett, candidate du MDES aux municipales de Cayenne en mars, avant-hier sur le blog de Pierre Carpentier

LE CHIFFRE

2,634

En 2013, les prêts accordés en Guyane ont représenté plus de deux milliards et demi d'euros : 2,634 milliards d'euros exactement, selon les chiffres publiés par l'Ileodom. Ce chiffre cumule les prêts accordés par les banques locales et les banques extérieures. Les entreprises captent un peu plus de la moitié de cette somme (1,34 milliard d'euros), les ménages près du tiers (0,86 milliard) et les collectivités locales quasiment le reste (0,39 milliard). Les crédits à l'habitat représentent la majeure partie de ces prêts : 58,1 %, « du fait d'une demande toujours soutenue de financements de l'immobilier dans le département ».

Les artisans du bois s'unissent

Après des années de tentatives infructueuses, la **Chambre des métiers est parvenue à regrouper les artisans du bois au sein d'une même entité**. Une union dont l'objectif est de promouvoir des **professions délaissées** par les jeunes Guyanais.



1 arrive parfois que la patience finisse par s'avérer payante. Depuis des années, la Chambre des métiers essaye de réunir sous une même bannière les artisans du bois. De vaines tentatives en rendez-vous manqués, les dirigeants actuels sont finalement parvenus à créer une entité regroupant des menuisiers, des ébénistes, des charpentiers et des artisans d'art. Le bien nommé « groupement des artisans réunis du bois » a officiellement vu le jour le 8 avril, principalement grâce aux efforts consentis par le conseil régional. Depuis, l'organisme s'efforce de se faire connaître et de parfaire son organisation.

Ci-dessus, l'entreprise de menuiserie de Jocelyn Nadeau, à Cayenne. À droite, Pierre Natchez, président du groupement des artisans réunis du bois, et Hervé Darivon, de la Chambre des métiers / photos HG & TF



Pour l'heure, le groupement ne compte que six artisans de Cayenne, Matoury et Macouria. « Des professionnels déjà installés qui n'ont pas forcément besoin du groupement mais qui sont justement là pour apporter leur expérience à ceux qui nous rejoindront par la suite », explique Hervé Darivon, responsable du service économique de la Chambre des métiers. De fait, la présidence du groupement est occupée par Pierre Natchez, qui

est loin d'être un novice. « Nous regrouper n'a pas été chose facile, rappelle le président. Mais on y est arrivé. C'est important, car on manque d'artisans du bois en Guyane. Et les petits artisans n'ont pas toujours du travail régulièrement. Avec l'assistance de la Région, ce groupement permet de voir plus de perspectives de travail. »

INVESTIR LES MARCHÉS PUBLICS

Hervé Darivon confirme : « Les artisans veulent aller sur les marchés publics, mais c'est compliqué sur les plans administratifs ou juridiques. » C'est la raison pour laquelle l'une des premières initiatives du groupement a été de recruter une juriste. « Car notre premier objectif est de positionner les TPE (très petites entreprises) sur

les marchés publics », insiste Hervé Darivon. « Pour ce faire, beaucoup de travail reste à entreprendre. Notamment le fait de répertorier l'ensemble des professionnels du département. Pas une mince affaire. Ensuite il faudra évaluer leurs compétences, les accompagner vers des projets, les aider. » Il y a beaucoup de possibilités, assure Pierre Natchez. On va apporter des idées, réaliser des choses ensemble. » Avec la volonté sous-jacente de changer l'image quelque peu archaïque qui colle à la peau des artisans du bois et ainsi attirer les plus jeunes vers les métiers. Encore faut-il pouvoir les former.

LA BASE DU MÉTIER

« Il n'est pas normal qu'en Guyane, au Centre de formation des apprentis (CFA), il n'y ait

▶ 365 entreprises
Au 31 décembre 2013, la Guyane comptait 365 entreprises spécialisées dans les métiers du bois et de l'ameublement. En comparaison, le secteur du bâtiment en dénombrait 2 644, celui des transports et de la réparation 788, celui de l'alimentation 652 et celui du travail des métaux 328. Les autres secteurs de fabrications comptent 305 entreprises. (Source : Chambre des métiers et de l'artisanat)

REPÈRES

pas d'atelier bois ou bijouterie », grogne Hervé Darivon. « J'ai vu des jeunes qui sortent du bac et qui ne sont pas capables de monter une porte, s'étrangle Pierre Natchez. Les jeunes doivent bénéficier d'un travail de fond. Les former à utiliser les machines numériques, c'est bien, mais avant il faut maîtriser la base du métier. »

Comme le souligne le président du groupement, « si la collectivité nous donne plus de travail, nous allons avoir besoin de main d'œuvre ». Une collaboration directe avec l'Éducation nationale, donc le rectorat, est donc envisagée. « L'ébénisterie est un métier prenant et c'est peut-être ce qui fait peur aux jeunes, suppose Pierre Natchez. Il faut peut-être aller dans les collèges pour communiquer. » Toutefois, avant cela, le groupement poursuit sa mise en place. Comptabilité, secrétariat... Chacune chose en son temps, dirait sans doute un artisan.

Thomas FETROT ■

FRANCE-GUYANE
Le magazine de la région
disponible sur iPad

App Store

ARTICLER : ENTRE ARTISANAT ET ATELIER, LA CHAMBRE DES MÉTIERS DU BOIS REGROUPE LES ARTISANS DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT POUR LA QUALIFICATION ET LE DÉVELOPPEMENT DES PROFESSIONNELS.